



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

AGRICULTURES BRETONNES 2040

5 scénarios d'avenir



Une prospective
réalisée par les

**CHAMBRES
d'AGRICULTURE
de BRETAGNE**

+ d'information sur : www.chambres-agriculture-bretagne.com

Une agriculture bretonne en mode résistance Où règles environnementales et non-renouvellement des actifs entraînent un déclin de l'élevage

Tonalité

C'est la primauté donnée à l'**environnement** qui a conditionné le destin de l'agriculture européenne, sonnant le glas d'une recherche de compétitivité par les prix pour un grand nombre de filières, notamment d'élevage. Conséquence d'une demande et de marchés alimentaires mondiaux moins dynamiques ainsi que d'une recomposition de la mondialisation, les filières alimentaires européennes se sont repositionnées sur le marché intérieur, sous la contrainte du prix resté en Europe le 1^{er} critère de choix pour les achats alimentaires. La grande distribution et la restauration ont pris une place croissante dans l'orientation des filières, en 2040 plus que jamais elles en fixent les priorités et le rythme des transformations. En Bretagne, le recul de l'emploi agricole s'est amplifié.

Déterminants

- **Des objectifs contraignants en matière environnementale... en Europe**

En Europe, les années 2020 ont été celles d'une prise de conscience : air, biodiversité, phytos, changement climatique... toutes ces problématiques sont liées. Suite à la crise sanitaire du début des années 2020, c'est aussi la problématique santé qui est montée en puissance. **Plutôt que d'empiler des règles et des mesures distinctes, les pouvoirs publics ont décidé d'une approche intégrée des problématiques environnement et santé, pour plus de cohérence et d'efficacité. Des objectifs contraignants ont été imposés à tous les domaines d'activité.** Sous cette impulsion, le marché des Paiements pour Service Environnementaux en général et le marché de la compensation volontaire du carbone en particulier ont connu un développement significatif. Pour l'agriculture, les réglementations sanitaires ont conduit à une forte limitation des usages de produits médicamenteux et phytosanitaires.

En parallèle, **la PAC est devenue un instrument d'atteinte des objectifs environnementaux par le secteur agricole.** Les agriculteurs perçoivent encore des subventions pour des mesures environnementales et climatiques et conditionnées au respect des normes européennes (environnement, sanitaire, bien-être animal). En France, des dispositifs d'aides à l'investissement et des mesures agro-environnementales et climatiques se sont déployés. En moyenne, le montant de subvention perçu par les agriculteurs bretons a diminué. Les paiements pour service environnementaux se sont petit à petit installés comme un complément de revenu pour les agriculteurs, mais sont demeurés modestes.

- **Le recul de l'emploi agricole s'est amplifié**

En Bretagne, **le développement de l'emploi salarié n'a pas permis de compenser l'érosion de l'emploi familial.** Les filières n'ont pas su trouver de nouveaux leviers d'attractivité suffisants pour contrer les inéluctables effets de la pyramide des âges des chefs d'exploitation.

Moins nombreux, les actifs agricoles se sont orientés vers des projets plus variés. Globalement, le nombre d'actifs par exploitation a progressé, au sein d'exploitations de formes très diverses : des collectifs de travail avec soit des agriculteurs associés, soit des agriculteurs employeurs de salariés ou les deux à la fois.

La tendance à l'agrandissement des entreprises agricoles s'est confirmée au cours des décennies 2020 et 2030. Les agrandissements se sont réalisés à partir de regroupements d'entreprises agricoles familiales : malgré un certain développement de l'automatisation, la taille des outils de production est restée limitée par les moyens humains et financiers disponibles. Les capitaux sont en effet restés principalement propriété des chefs d'entreprise agricole, avec ponctuellement l'appui financier de la filière pour faciliter les reprises ou les investissements.

Au fil des années, **les exploitations de dimension intermédiaire se sont raréfiées.** Faibles marges budgétaires limitant la capacité à investir ou à recruter, choix de systèmes extensifs efficaces mais sans effort de modernisation, charge de travail importante... peu attractives, nombre de ces exploitations n'ont pas été reprises en l'état au moment de la cessation.

Finalement en 2040, l'agriculture est plus duale, avec d'un côté de très grandes sociétés faisant largement appel au salariat et à l'automatisation et de l'autre, des exploitations de plus petite dimension reposant davantage sur de petits collectifs d'emplois avec une faible place du salariat.

Scénario

1. *Repositionnement des filières alimentaires bretonnes*

- Une demande mondiale moins dynamique

Comme le prévoyaient des experts dans les années 2020, à l'échelle mondiale les dynamiques démographiques se sont tassées et préfigurent peut-être un déclin de la population d'ici la fin du siècle. **La demande en produits alimentaires et la production agricole mondiale n'ont que modérément augmenté.** En cause notamment, les difficultés économiques majeures qui ont frappé de nombreux ménages suite à la crise sanitaire des années 2020 ; mais aussi le vieillissement de la population, la sévérité de certains enjeux de santé mondiaux (lutte contre l'obésité, amélioration de l'immunité, recherche d'un meilleur équilibre alimentaire), la réduction du gaspillage ou encore l'adoption de mesures protectionnistes au sein de certains pays... La croissance des échanges et du prix de nombreux produits alimentaires est restée limitée. Ce contexte économique a aussi favorisé le développement de produits de substitution aux protéines animales et de productions alimentaires de synthèse notamment, celles-ci étant devenues compétitives.

Cette évolution de la demande mondiale s'est inscrite dans un contexte de recomposition de la mondialisation. Certains acteurs historiques (Union européenne, Amérique du nord notamment) ont vu leur poids s'éroder peu à peu, d'autres acteurs (Chine en premier lieu, Amérique latine également) se sont accaparé une place croissante sur les marchés mondiaux et en matière de gouvernance mondiale, à la fois en termes de volumes échangés mais aussi en termes d'influence exercée. Ainsi de nouveaux acteurs se sont mis à commercer et des flux plus régionaux se sont progressivement organisés entre blocs de pays voisins.

- Un recentrage sur le marché intérieur sous la pression du prix

La compétitivité des filières alimentaires européennes s'est progressivement amenuisée, sous l'effet notamment de l'accentuation des différences de normes entre l'Europe et d'autres bassins de production mondiaux. A l'exception des filières alimentaires pour lesquelles la Bretagne en particulier bénéficie d'indéniables avantages comparatifs, telle que la filière laitière ou encore dans une certaine mesure la filière porcine, de nombreuses filières régionales se sont recentrées sur le marché intérieur. Plus marginale, l'activité d'exportation vise à assurer leur équilibre matière (c'est-à-dire la valorisation de tous les morceaux ou de tous les composants de la production) ou répond à des opportunités ponctuelles.

- La grande distribution oriente un grand nombre de filières

Toujours acteur dominant de la distribution alimentaire à l'horizon 2040, **la grande distribution oriente un grand nombre de filières, de même que le secteur de la restauration hors domicile qui a poursuivi son développement**. En première ligne vis à vis du consommateur dont elles sont les plus à même de capter les attentes, elles se sont appuyées sur différents leviers tels que les capitaux investis dans l'aval et plus encore la généralisation de démarches contractuelles pour être en mesure de lui proposer des produits adaptés. Les démarches de prise en compte du bien-être animal, de réduction de l'empreinte carbone, de diminution de la déforestation induite par les productions animales... initiées dans les années 2020 ont ainsi connu un nouvel essor et accompagné une montée en gamme globale de la production standard française, ainsi que l'apparition de nouvelles segmentations.

La distribution et la restauration ont su user de leur influence au sein des interprofessions dont elles sont devenues des protagonistes majeurs. Leur tâche a été facilitée par un désinvestissement des agriculteurs vis-à-vis de la vie économique de leur filière. Cependant, la grande distribution a fait face elle-aussi à des pressions, de nouveaux acteurs qui ont structuré leurs propres circuits de vente alimentaires sont désormais des concurrents significatifs. La pression sur le prix, **resté le premier critère de choix pour les achats alimentaires**, n'en est que plus vive et contribue à ouvrir des parts du marché français aux produits importés.

2. Les territoires pilotent leur action au prisme de l'environnement

- Environnement et climat sont devenus l'affaire de chaque échelon de gouvernance territoriale, région Bretagne en premier lieu.

Sous la coordination régionale qui fixe des objectifs de résultats et y conditionne l'accès aux dispositifs de soutien, **les collectivités ont renforcé leur action notamment sur l'eau, l'air, les paysages...** elles définissent désormais des règles voire des programmes d'action qui s'imposent à l'agriculture de leur territoire. Certaines contractualisent avec des agriculteurs ou développent la production agricole en régie et constituent des réserves foncières importantes, en particulier dans les zones d'intérêt environnemental, pour orienter les installations en agriculture. De leur côté, les corps intermédiaires ont noué des alliances avec les acteurs locaux ; ils facilitent la mise en réseaux des acteurs et accompagnent des dispositifs.

- Dans les territoires, la préservation des ressources est plus intégrée et adaptée aux spécificités locales.

La reconquête de la qualité de l'eau a été globalement réussie. L'élévation des températures, surtout l'été et au printemps, l'augmentation de la variabilité climatique avec une augmentation des risques d'évènements extrêmes, le déficit hydrique qui s'est creusé l'été... ont conduit à la mise en place de mesures de gestion quantitative de l'eau. **Tous les prélèvements ont désormais un coût, tous les usages doivent faire l'objet d'une stratégie "Evaluer, Réduire, Compenser"**. La concertation territoriale des acteurs, l'instauration d'une solidarité entre territoires et l'interconnexion réseaux ont permis un partage de la ressource entre usagers et usages.

Le sol lui aussi est un objet de gestion locale. **L'artificialisation des terres agricoles au profit de l'urbanisation a fortement ralenti**. Fusionné avec la Safer, l'EPF est devenu un acteur incontournable de la gestion du foncier agricole. La place des EPCI et de la société civile y est désormais renforcée.

- Le déclin de l'élevage marque les territoires et ouvre de nouvelles opportunités qui échappent aux agriculteurs

Les contraintes de travail et de rentabilité ont conduit à la **décroissance de l'élevage en Bretagne**. Sur les deux dernières décennies, l'agriculture bretonne a aussi été marquée par le développement d'exploitations et de productions alternatives type petits herbivores, fermes urbaines, vignes notamment, surtout à proximité des centres urbains.

Faute d'ambition et de pilotage, **il n'y a pas eu en Bretagne un large déploiement des productions non alimentaires porté par les acteurs locaux**. La filière sylvicole a continué de faire face à la hausse des importations. La surface forestière du bois de faible valeur a progressé, avec quelques opportunités de valorisation en bois énergie ou en gazéification mais à faible valeur ajoutée et sans reconnaissance particulière du bois local. En 2040, la sylviculture présente une faible attractivité pour les investisseurs, davantage pour le marché de la compensation carbone.

La production de biocarburants est restée anecdotique, le biogaz leur a été préféré. Les projets de production d'énergie à la ferme se sont raréfiés. Pourtant, **les énergies renouvelables sont devenues compétitives par rapport aux énergies fossiles**. Ce sont des grosses unités territoriales maîtrisées par de gros groupes industriels qui en ont tiré parti. Plus à même de porter des projets ambitieux et d'assurer un coût de production compétitif, elles se sont imposées sur le territoire breton, malgré une acceptation sociétale mitigée. Certaines incohérences environnementales sont en effet régulièrement dénoncées, de même que le fait que ces filières soient maîtrisées par des grands groupes. A l'inverse ces activités sont aussi perçues comme permettant de maintenir un tissu économique dans les zones rurales. En parallèle, les productions végétales à destination énergétique (CIVE et culture énergétique) se sont généralisées, profitant des terres délaissées par l'élevage.

3. La société, plus urbaine et individualiste, s'est déconnectée de l'agriculture

- Le dynamisme associatif breton coexiste presque paradoxalement avec un individualisme croissant de la société française.

Chacun choisit ses causes et ses engagements, pas forcément dans la durée, et surtout hors des cadres classiques de la vie publique. **Cet individualisme se traduit aussi dans les choix de consommation, de plus en plus éclatés** : si une grande partie de consommateurs restent très sensible au prix des denrées,

une part grandissante recherche une éthique, sous une multiplicité de formes, dans sa consommation alimentaire. Au sein des jeunes générations, une partie des consommateurs voit d'abord dans l'acte de manger une simple nécessité physiologique. Dans un monde de zapping et d'accélération permanente, le temps et la culture nécessaire à l'élaboration de repas hédoniste manquent.

- Une société désireuse de temps libre

Si le prix reste le premier critère de choix des achats alimentaires pour une majorité de Français, c'est en raison de difficultés économiques pour une partie de la population, mais aussi parce qu'une majorité souhaite se dégager des marges budgétaires pour financer des loisirs. **La société réclame en effet plus de temps libre pour jouir de loisirs. Cette exigence façonne les activités** : travail, consommation, éducation, loisir... De nombreux champs de la vie se sont dématérialisés pour libérer du temps, notamment de déplacement, avec comme contrepartie une intensification des rythmes de vie.

Plus qu'en zone rurale, la prise en compte du facteur temps dans les services à la population s'est développée dans les communautés d'agglomérations. Elle a favorisé une relocalisation d'activités, de services, le développement de différentes formes de circuits courts **surtout en zone périurbaine**. C'est particulièrement vrai en Bretagne où la vie associative est toujours dynamique et où la population est plus urbaine. **Dans la région, la croissance de la population s'est concentrée dans les zones urbaines, conduisant à des pôles urbains dynamiques et à un Centre Bretagne en déprise démographique**. Tout ceci n'a fait qu'amplifier la déconnexion de la population d'avec les réalités agricoles.

- Les acteurs des filières alimentaires se sont adaptés

Les enseignes de la distribution ont bien compris que le format hypermarché et la logique du pousse-caddy hebdomadaire n'étaient pas les plus en phase avec les attentes plus individualisées et plus diversifiées des consommateurs ainsi qu'à leur exigence de passer moins de temps à faire leurs courses. **Elles ont basculé toutes leurs forces dans leurs réseaux de proximité** et maillé le territoire de formats de commerce plus petits.

Les acteurs des filières (transformation alimentaire et production agricole) ont quant à eux développé **les démarches de segmentation, mais aussi consacré les « prêts à préparer », « pré-découpés » et autres snacking**. Les SIQO ont continué de se développer sous l'impulsion des politiques publiques, en particulier la croissance de la bio ne s'est pas démentie, dépassant 20 % des achats des ménages à l'horizon 2040.

L'outil numérique est devenu indispensable au consommateur pour opérer ses choix d'achats : désormais chacun se crée son propre référentiel grâce à des applis sur mesure qui notent ainsi les produits à l'aune de ses propres attentes.

4. La production agricole s'est dualisée

- Volume ou valeur, les deux pôles des modèles économiques des entreprises agricoles bretonnes

Deux trajectoires dominantes se sont imposées : la recherche d'un revenu par les volumes de production, sous condition de fortes technicité et productivité et du développement d'une plus grande autonomie pour gagner sur les coûts de production ; ou bien celle de valeur ajoutée au travers des

marchés segmentés portées par des filières longues ou des circuits-courts proches des agglomérations et des zones touristiques qui ont bénéficié de l'essor du e-commerce.

Le développement de l'autonomie (protéique, vis-à-vis des produits phytosanitaires ou médicamenteux, énergétique par le biais d'équipements et de bâtiments plus performants...) a marqué les décennies 2020 et 2030. L'agroécologie s'est généralisée, tandis que l'agriculture biologique s'est imposée sur 20 % des terres cultivées. Le recours à l'irrigation est resté marginal, compte tenu des difficultés à concrétiser les projets de retenues collinaires.

- Les nouvelles technologies se sont diffusées, automates et applications suppléent l'homme

C'est tout le secteur agricole et agroalimentaire qui a adopté **les nouvelles technologies**, de la sélection génétique en passant par la blockchain ou encore la modulation parcellaire et le guidage GPS en cultures. En parallèle, l'automatisation a progressé dans les entreprises agricoles. Ainsi, la traite robotisée a doublé depuis 2020, de nombreuses tâches (alimentation, nettoyage, désherbage...) ont pu être automatisées.

En 2040, les agriculteurs s'appuient sur de **nombreux outils d'aide à la décision**. Ces outils se substituent au recours au conseil, devenu moins systématique. Le conseil individuel et la formation continue sont en premier lieu assurés par les groupements ou les filières.

Du côté de la formation initiale, la formation qualifiante est restée une spécificité en agriculture. En parallèle les agriculteurs s'appuient sur les réseaux sociaux pour rechercher des appuis techniques entre pairs.

Les fonds publics accordés à la recherche se sont restreints, celle-ci a progressivement raisonné à l'échelle européenne avec des partenariats établis entre les grands organismes de recherche nationaux et l'appui de fonds privés. Les interprofessions ont contribué plus activement à orienter les thématiques de recherche.

Discussion

Ce scénario s'inscrit dans une dynamique tendancielle pour l'agriculture bretonne mais il conduit sans doute à un déclin de l'élevage plus fort que celui qui serait observé si on se contentait de prolonger la tendance, production par production, des dernières années.

*Ce scénario est celui d'une **lassitude** : manque de temps, manque de revenu, nombreuses règles, manque de perspectives... qui conduit à une érosion de l'attractivité des métiers de l'agriculture. Ce scénario est celui d'une forme de **perte de maîtrise**, lié au désengagement des agriculteurs et à l'évincement des transformateurs de la gestion des filières. Ce scénario est celui d'**occasions manquées**, d'opportunités saisies par plus puissant et plus rapide que soi. Ce scénario met en avant des capacités d'adaptation remarquables d'agriculteurs qui, lucidement, adoptent des stratégies en phase avec les marchés. Il appelle à **se mobiliser, collectivement**, en bonne intelligence avec les pouvoirs publics.*

L'agriculture vise la neutralité carbone. Des agriculteurs au service d'un projet de société.

Tonalité

La question climatique est intégrée dans les accords commerciaux et les politiques publiques. Cela incite à **une certaine relocalisation des productions alimentaires** qui doivent relever le défi de l'intensification bas carbone tout en s'adaptant à des consommateurs de plus en plus exigeants en termes de santé et d'environnement. **La Bretagne assume sa vocation d'élevage** tout en développant son **autonomie énergétique et protéique** et en activant les leviers de la **compensation carbone**. Les territoires ruraux connaissent un regain d'attractivité.

Déterminants

- **Relocalisation de la production dans un contexte de ralentissement de la croissance des échanges mondiaux.**

La mondialisation des échanges se poursuit mais à un rythme plus faible que dans les années 2020 et avec **une recomposition des principaux acteurs**. La Chine est plus que jamais au centre de l'économie mondiale, accompagné de pays qui ont su développer leur économie sur les deux décennies passées (Amérique latine). **L'UE ainsi que les Etats Unis sont en perte d'influence**, même s'ils continuent à fournir des denrées à la Chine, toujours non autosuffisante. Des stratégies protectionnistes ou de repli nationaliste apparaissent entraînant un **ralentissement global de la croissance des échanges mondiaux**, une forme de régionalisation du commerce international (les échanges s'intensifient entre grands blocs géographiquement proches). La préoccupation climatique est désormais intégrée dans les accords commerciaux mais les résultats en termes de réduction des émissions restent lents. **L'Union Européenne avec le Green Deal puis des politiques qui vont poursuivre et amplifier cette approche, applique des critères climatiques et environnementaux à ses importations** ce qui est perçu par certains pays exportateurs comme une forme de protectionnisme. Cette politique européenne incite à une certaine relocalisation des productions avec une préoccupation bas carbone.

- **Une demande alimentaire en forte évolution.**

La **sensibilité au dérèglement climatique grandit au sein de la population** française et européenne. Des mesures plus contraignantes destinées à limiter le réchauffement climatique, préserver l'environnement et la biodiversité sont acceptées et réclamées. Au-delà de la prise de conscience et de la revendication se développe une réelle **volonté d'implication citoyenne** sur le sujet. Cela se traduit en particulier par une évolution importante des modes d'alimentation et des valeurs associées. La consommation de viande, déjà en baisse du fait du vieillissement de la population, se fait encore plus rare et les protéagineux sont en revanche beaucoup plus fréquents dans les assiettes. L'étiquetage bas carbone et la possible vérification des caractéristiques et des modes de production d'un produit sont déterminants dans le choix du consommateur. **Un lien fort se crée entre alimentation et santé** influant aussi bien la restauration collective que les repas à domicile. Toutefois, si les Français

consentent globalement à payer plus cher leur alimentation ils restent attentifs au prix, ce qui encourage les productions intensives bas carbone.

- **Une main d'œuvre agricole plus rare et attentive aux conditions de travail.**

L'emploi agricole familial a très fortement reculé suite au départ massif en retraite de la génération précédente. Le salariat a en partie compensé ce recul et les employeurs agricoles ont compris l'importance des conditions de travail (rémunération, temps de travail...) pour améliorer l'attractivité des métiers en exploitation. C'est devenu un élément essentiel et déterminant dans le choix des volumes et des modes de production des exploitations. **Cette situation a renforcé la dualité de l'agriculture** avec d'une part de grandes sociétés faisant appel largement au salariat et/ou à l'automatisation et d'autre part des exploitations plus petites reposant sur de petits collectifs d'emplois. Cela conduit aussi en particulier à optimiser la charge de travail des activités d'élevages, à la durée peu maîtrisable, et à favoriser le développement des productions végétales, aux durées de travail plus maîtrisables.

Scénario

1) *Les soutiens publics conditionnés aux enjeux climatiques et environnementaux.*

- Un cadre européen structurant

Les objectifs de neutralité carbone affichés par l'UE et repris par la France, restent très ambitieux. Ils ont justifié la mise en place de **critères climatiques dans les échanges commerciaux internationaux** (assimilés par certains à des barrières protectionnistes) du Green deal et des politiques qui en ont pris la suite. Pour les productions de masse, **l'agriculture bretonne se voit ainsi obligée d'intégrer un niveau bas carbone exigeant pour rester compétitif** dans l'UE et à l'export tout en répondant également aux normes européennes en matière d'environnement de bien être ou de sanitaire. De fait, **la politique agricole de l'UE devient une politique environnementale**. La PAC est recentrée sur le soutien au revenu pour compenser les surcoûts environnementaux des agriculteurs et conditionnée à la mise en œuvre de mesures environnementales et climatiques. Au niveau national, un complément d'aide, reste possible pour inciter les investissements facilitant la transition ou soutenir des systèmes de production à faibles niveaux d'intrants.

- La Régionalisation des politiques « climat ».

Encadrées par la stratégie nationale bas carbone, les Régions bénéficient d'une certaine latitude pour atteindre leurs objectifs en valorisant leurs atouts économiques. La Région Bretagne affiche une volonté à soutenir la vocation agricole du territoire bien **au-delà de la simple autonomie alimentaire**. Si les volumes ont globalement baissé pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux, elle continue de soutenir aussi bien les filières capables de maximiser les productions bas-carbones que celles destinées aux filières locales. Elle conditionne ainsi ses dispositifs de soutien autour **d'objectifs de résultats tant sur la réduction des émissions de Ges que sur le stockage de carbone**. En particulier, elle concourt avec les collectivités à structurer l'offre et la demande pour **valoriser les productions locales en restauration collective**. Elle s'appuie également sur le **regain d'implication citoyenne** autour de ces sujets pour soutenir financièrement les projets participatifs.

- Des ressources naturelles sous surveillance

Les impacts sur la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité sont régis par des politiques environnementales qui renforcent l'obligation de résultats. **L'eau est toujours soumise à des programmes contraignants de protection** sur les zones les plus sensibles et fait l'objet désormais d'une **gestion quantitative plus stricte** pour préserver les différents usages des territoires. En particulier est mis en place une péréquation fiscale par laquelle les territoires consommateurs rétribuent ceux qui protègent la ressource. **Cela renforce l'implication des collectivités dans la politique de l'eau et l'aménagement du territoire** avec des programmes d'action pouvant impacter l'agriculture. La vision patrimoniale de l'environnement s'oppose parfois à la transition climatique des secteurs économiques, dont les avantages en termes de climat peuvent être contestés sur certains aspects environnementaux. L'agriculture en particulier doit **convaincre de la pertinence des approches d'intensification agro-écologique et bas carbone pour les productions de masse**.

- Une gestion contractuelle du foncier

La Safer est fusionnée avec l'EPF qui devient un acteur incontournable de la gestion du foncier agricole. La place des EPCI et la société civile y est renforcée. Le schéma des structures est piloté par la région. Dans certaines zones, l'EPF devient propriétaire pour mener une action de long terme sur les systèmes de production agricole. **Les collectivités contractualisent avec des agriculteurs ou développent la production agricole en régie** et constituent des réserves foncières importantes, en particulier dans les zones d'intérêt environnemental pour orienter les installations en agriculture sur leur territoire. La nécessité de justifier des productions agricoles bas carbone amène les agriculteurs à accepter plus facilement le **regroupement parcellaire par échange amiable**.

2) *L'agriculture bretonne mise sur la production à faible empreinte carbone et la compensation.*

- Une vocation d'élevage confortée malgré des volumes en repli.

La diminution de la consommation de viande et la plus grande sensibilité des consommateurs aux enjeux environnementaux et climatiques ont entraîné un repli des volumes de production, plus marqué en viande bovine et en porcs. Les élevages ont dû **s'adapter aux normes bien-être** et **travailler à l'amélioration des conditions de travail** en élevage pour rendre plus attractif le métier. Si le développement de systèmes plus extensifs axés sur des marchés à plus forte valeur ajoutée en ont tiré profit, la production de masse n'a pas pour autant été abandonnée.

- Une plus grande diversification des activités

La SAU a globalement diminué, avec un regain de la forêt et de l'agroforesterie et un retour en prairie des zones les plus humides. La nécessaire baisse des intrants minéraux a conduit à renforcer les approches agro-écologiques valorisant les effluents organiques, diversifiant les assolements et maximisant les couverts. Le développement des protéagineux mais aussi de la chimie verte et des biomatériaux ainsi que celui de la méthanisation ont assuré **de nouveaux débouchés**, facilitant cette diversité des productions végétales et assurant des compléments de revenus. Les exploitations ont développé aussi leur **autonomie énergétique** grâce au solaire et au biométhane. Les agriculteurs concourent à alimenter des unités de méthanisation territoriales qui ont vocation à traiter l'ensemble des biodéchets du territoire et à fournir une énergie renouvelable de proximité. Les productions

biosourcées sont encouragées pour **renforcer l'économie circulaire des territoires** et alimenter des usines de productions locales.

- Des compléments de revenus liés au climat et à l'environnement

La possible **valorisation des externalités positives de l'agriculture** s'est concrétisée tant sur le plan environnemental, à travers le **déploiement des PSE** que sur celui du climat avec un **véritable essor du marché de la compensation carbone**. De nombreuses entreprises devant réduire leur empreinte carbone se tournent vers l'agriculture et la forêt pour compenser leurs émissions en achetant les crédits carbones générés par les actions labellisées du monde rural. Ces compléments de revenu confortent **l'intérêt économique de l'optimisation bas-carbone** des exploitations.

- Une redynamisation de la filière forestière.

La forêt est le secteur dont on attend beaucoup. Cela se traduit par une **nouvelle stratégie d'exploitation optimisée du bois**. Les essences à croissance trop longue, ou jugées sensibles aux évolutions climatiques (stress hydrique, maladie), sont progressivement remplacées par les espèces les plus productives et les plus demandées pour le bois de construction, à savoir les résineux. **Un label « bois local issu d'une gestion durable »** concourt à identifier et valoriser la ressource locale tant en bois d'œuvre qu'en bois énergie. Les déchets de bois de moindre valeur sont valorisés en gazéification pour produire de l'hydrogène et du méthane. La filière connaît un développement économique croissant. **La forêt reste un secteur attractif pour le marché de la compensation carbone**. L'essor du bois de construction en bâtiment et le bois sur pied sont des indicateurs de suivi du stockage carbone. Pour atteindre la neutralité carbone, l'accroissement de ce stock est prioritaire, engendrant ainsi un marché des crédits carbones bénéfiques pour la filière. Les secteurs en déprises font l'objet de replantations.

3) *Les filières s'adaptent et se diversifient*

- Reconquête du marché intérieur à l'aune du critère bas carbone.

Face à l'évolution de la demande alimentaire et des marchés, **la valorisation du caractère bas carbone d'un produit devient un atout** à la condition que la chaîne de transformation et de distribution affichent elles-mêmes une faible empreinte carbone. Le recours aux énergies renouvelables pour certains process et pour le transport ainsi qu'aux mécanismes de compensation de leurs émissions deviennent une nécessité pour se faire une place sur les marchés européens. L'export reste possible mais uniquement pour les produits les plus compétitifs en termes d'empreinte carbone. **Des règles de comptabilité carbone apparaissent pour éviter la concurrence déloyale**. La contractualisation de l'amont à l'aval s'est développée dans la plupart des filières longues, fixant les conditions de production et des prix minimum. Les filières végétales diversifient leurs débouchés vers les secteurs énergétiques et chimiques. Paradoxalement, **l'alimentation de synthèse et en particulier la viande de synthèse devient compétitive à l'aune des critères bas carbone**, créant une nouvelle segmentation entre alimentation naturelle et de synthèse.

- Développement de marchés territorialisés orientés par les politiques publiques.

En parallèle du marché de masse standard, se développent **des marchés plus locaux ancrés dans les territoires et fortement influencés par les politiques publiques locales**. Zones maraichères près des agglomérations, circuits courts pour alimenter la restauration collective, zones agricoles de faible

impact environnemental pour protéger des zones naturelles sensibles ou de biodiversité, autant de débouchés pour de petites structures rémunérées tant par la qualité de leurs produits, que par les services environnementaux qu'elles rendent. **Les SIQO se sont aussi fortement recentrés sur les appellations d'origines**, et en particulier les productions végétales, tirées par la montée des régimes riches en légumineuses.

- La distribution influencée par l'optimisation de la logistique.

La GMS prend le leadership des filières alimentaires, par le biais de capitaux investis dans l'aval et plus encore par le biais des contrats. Elle subit une concurrence accrue des nouveaux acteurs diversifiés qui ont structuré leurs propres circuits de vente alimentaires. Les enseignes se réorganisent en effet autour d'entrepôts de préparation où l'optimisation logistique et la robotisation permettent de retrouver de l'efficacité économique et grâce à des sociétés d'économie mixtes (SEM) elles ont organisé des filières pour générer un approvisionnement local optimisé, notamment en termes de bilan carbone. Au niveau de la vente directe, les producteurs ont fait face à l'équation logistique en créant des **coopératives de vente directe** qui ont maintenant une place reconnue et importante dans le paysage alimentaire français.

4) *Les activités agricoles au cœur d'une dynamique de territoire*

L'attractivité bretonne se renforce avec une **augmentation de la population active de 10 %** sur la période. La nouvelle Bretagne qui se dessine devient légèrement plus concentrée et plus urbaine faisant attention à l'artificialisation de son foncier. Les territoires ruraux ne sont pas en reste et attirent aussi de nouveaux actifs au profil varié. Les grosses sociétés agricoles à capitaux externes et misant sur la technologie offrent **des métiers à la pointe de l'innovation modernisant l'image de l'agriculture** avec des conditions de travail en adéquation avec les autres secteurs d'activité. Les plus petites structures développent **un lien fort aux besoins du territoire**, avec des exploitants souvent très impliqués dans la vie locale. Le développement de filières d'économie circulaire renforce le lien entre secteurs d'activité d'un même territoire. Ces complémentarités favorisent l'innovation et l'agriculture se sent partie prenante dans les réponses à apporter aux enjeux sociétaux.

Discussion

- Éléments favorisant la venue du scénario
 - Dans un monde où l'accroissement des échanges tendrait à diminuer avec plus d'exigence bas carbone, **les énergies fossiles**, encore abondantes, seraient paradoxalement peu chères. Le devenir de ces énergies et la capacité à en limiter l'usage à l'échelle mondiale est déterminant pour crédibiliser la notion de compétitivité bas carbone.
 - **Les conséquences du dérèglement climatique** vont se faire de plus en plus sentir avec des impacts sur les productions de biens alimentaires. Cela pourrait accélérer la prise de conscience de la nécessité d'intégrer le critère carbone dans le jeu des échanges économiques.

- Éléments pouvant empêcher la venue du scénario
 - La réorientation de la production alimentaire sur des critères bas carbone peut générer une inflation des biens alimentaires de base. On suppose ici que le consommateur est prêt à un certain sacrifice sur le prix mais la limite de tolérance est dépendante de **l'évolution du pouvoir d'achat moyen**. Si celui-ci était amené à diminuer de façon sensible, du fait du contexte économique global, les productions carbonées à base d'intrants pétroliers pourraient vite retrouver du crédit et encore plus en cas d'agitation sociale.
 - La notion de compétitivité bas-carbone nécessite une **comptabilité carbone complexe et partagée** qui sera toujours **très difficile à contrôler** ou vérifier notamment pour les produits importés européens. Cela peut engendrer des risques de distorsions de concurrence sur ces critères et/ou compliquer l'adhésion des consommateurs à la pertinence des étiquetages en la matière.
 - Le consensus sociétal autour des enjeux climat et environnement est une des clés pour faire évoluer la demande des consommateurs et l'offre de l'agriculture. Toutefois, les contraintes de productivité et d'intensification bas carbone peuvent très vite être perçues comme **opposées à une vision patrimoniale de l'environnement** et générer des oppositions similaires à celles constatées aujourd'hui.

Une agriculture territorialisée

Où un quatrième acte de décentralisation s'est opéré sans qu'on le sache

Tonalité

Les étoiles se sont alignées pour permettre une quatrième décentralisation. Volontairement ou non, porté autant par les acteurs économiques qu'institutionnels, **l'échelon régional s'impose comme un échelon stratégique** capable d'emmener avec lui les territoires qui mettent en avant leurs atouts dans une France alimentaire qui s'est un peu éloignée des marchés mondiaux.

Déterminants

- **La fin de l'expansion du libre échange**

Le cycle historique d'ouverture toujours plus grande des frontières et du libre-échange qui avait démarré dans les années 1980 sous l'impulsion notamment de Thatcher et de Reagan se clôture au niveau mondial. **La croissance des échanges ralentit du fait d'une forte crise économique et de révision des accords commerciaux.** Marquée par la crise de la fièvre porcine africaine (FPA) au tournant des années 2020, la Chine a par exemple commencé à repenser sa politique de souveraineté alimentaire. Elle s'est ainsi petit à petit désengagée des échanges d'avec l'Occident et s'est recentrée sur des échanges plus régionaux ou avec l'Amérique latine induisant l'obligation de réorganiser notre réponse à la croissance mondiale de demande alimentaire.

Si les marchés export continuent de fonctionner, principalement comme variable d'ajustement de productions surnuméraires, les prises de conscience politique et citoyenne de la nécessité d'une plus grande sobriété ont amené les populations à retourner vers **des systèmes alimentaires plus locaux.** Pour la plupart des produits, des prix différenciés entre débouchés intérieurs et contrats spots accompagnent donc désormais cette transition.

Pour éviter un décrochage du pouvoir d'achat, voire de potentielles émeutes, **les collectivités ont donc nécessairement accompagné leurs ambitions de programmes financiers.** Car si une partie des consommateurs a pris conscience que le prix des denrées alimentaires reflète aussi les conditions socio-économiques et environnementales de leur production, c'est encore et toujours le prix qui reste le premier critère d'achat.

- **La montée des territoires comme valeur refuge**

Dans ce contexte, les acteurs économique et institutionnels ont beaucoup investi le champ du **marketing territorial.** Des marques territoriales ont ainsi fait leur apparition et des réponses industrielles différentes se sont organisées à différents échelons. Fortement implantée en France depuis la mise en place des premiers signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) au début du vingtième siècle, l'identité territoriale est depuis longtemps utilisée par les entreprises de la transformation ou de la distribution (cf. portraits d'exploitants dans les GMS par exemple).

Mais la consolidation de deux échelons territoriaux compétents en termes de développement économique par la troisième loi de décentralisation de 2014 (les Régions et les EPCI) a changé la donne. **De l'Etat aux communes, les acteurs institutionnels ont multiplié les actions possibles dans leurs compétences** - réglementation (étiquetage obligatoire de la provenance des denrées par exemple), achats publics (clauses environnementales), aides directes (à l'installation d'équipements collectifs par exemple), programmes de cessation d'activités... Mais les acteurs économiques n'ont pas été pas en reste.

- **La coopération régionale plutôt que la compétition internationale**

Renouant avec le CELIB et s'appuyant sur l'exemple des accords de collecte qui ont montré que la logistique pouvait être coordonnée pour maîtriser les coûts, **l'agroalimentaire breton cherche en 2040 à jouer la coopération en créant de véritables filières longues locales**. Contrairement aux démarches de ventes directes, ces filières longues locales, constituées souvent en écosystème autour d'un acteur économique majeur, ont la souplesse de répondre aussi bien à des appels d'offre locaux qu'à des marchés exports avec des produits qui ne sont plus en concurrence directe avec ceux issus des pays producteurs de simple minerai.

Des contrats territorialisés avec des cahiers des charges précis sont mis en place entre transformateurs et agriculteurs de manière à **assurer l'identité régionale des produits**. Ces derniers s'impliquent davantage dans leurs outils économiques, y compris financièrement. Ils sont actionnaires des coopératives et prennent une part active dans la communication pour promouvoir leur filière.

Partiellement désinvestie du marché mondial, **la majorité de ce qui est produit en Bretagne est donc maintenant consommée en Bretagne et en France**. La situation n'est pas si différente des années 2020, où seuls environ 13 % de la production agricole et agroalimentaire bretonne étaient exportés vers pays tiers, mais la part d'élevage est moindre. Les débouchés des productions porcines et avicoles notamment ont été impactés par cette nouvelle situation.

Scénario

1. *Le territoire un nouvel espace économique pertinent...*

- La PAC n'existe plus.

La France a fait le choix de reprendre à son compte une politique agricole tournée autour de plusieurs objectifs : adaptation – lutte contre le changement climatique, neutralité carbone, préservation de l'environnement, réponses aux attentes sociétales, souveraineté alimentaire... Les budgets contraints ont orienté globalement le niveau des aides directes par exploitation à la baisse. Le relais a été pris par les collectivités territoriales et des projets de territoires. D'ailleurs le cadre européen sur les politiques climatiques décliné dans les politiques locales (PCAET) a aussi pris le pas en matière de gouvernance "climat". Leurs modèles s'appuient sur une agriculture "verte" et l'aide au revenu.

Mais qu'est-ce qu'un territoire... ? Le territoire, du point de vue économique, émerge quand il y a conjonction entre proximité géographique et proximité organisée¹. Le territoire dépend donc toujours

1

Le territoire dans l'analyse économique
Proximité géographique et proximité organisée

du projet ou de l'activité dont il est question. **Dans la Bretagne agricole de 2040, les échelons territoriaux sont multiples et cohabitent.** Les productions animales, même si elles ont diminué, sont toutes mises en avant comme Viande Française. **Des filières locales répondent aux appels d'offre des collectivités** pour l'approvisionnement des cantines que n'arriveraient pas à assurer des exploitations en vente directe. **La GMS s'engage dans des contrats pluri-annuels avec des coopératives bretonnes** et met largement en avant ces produits dans son parc de magasins désormais quasiment exclusivement de proximité...

Cette nouvelle organisation économique et logistique rencontre assez vite les attentes des consommateurs qui, empreints d'une angoisse grandissante sur l'impact de leur alimentation cherchent refuge dans la proximité. Si « *small is beautiful* », « **Local est rassurant** » !

- La culture du compromis a pris racine.

Elle fait surtout écho avec une nouvelle manière d'approcher les projets territoriaux dans laquelle chacun a pu expérimenter que la renaissance du collectif et de la culture du compromis sont des conditions nécessaires à la réussite du 21^{ème} siècle. En Bretagne, **des collectifs de citoyens s'impliquent dans la vie locale** notamment en faveur de l'approvisionnement de proximité, de l'agriculture urbaine ou des circuits courts en restauration collective. Et sur nombres de sujets (production d'énergie, préservation des ressources naturelles, lutte contre le changement climatique), **la culture du pragmatisme local a pris le pas sur les postures politiques.** Ainsi des unités de production d'énergie pilotées par des petits collectifs agricoles et des acteurs des territoires se développent. Elles s'intègrent dans des boucles d'économie circulaire permettant par exemple de recycler les bio déchets des ménages et des entreprises agroalimentaires et sont ainsi mieux acceptées car elles concilient production alimentaire et production d'énergie dans une cohérence de territoire.

- La Région Bretagne stratège sur l'alimentation

L'échelon régional apparait tout de même comme stratégique dans cette superposition des territoires. Dans une Bretagne plus urbaine les territoires ruraux accueillent néanmoins de plus en plus d'actifs. Le Centre Bretagne a notamment engagé des politiques d'accueil très dynamiques vis-à-vis des migrants économiques et climatiques donnant ainsi le change aux espaces littoraux qui restent très attractifs.

Dans ce contexte **la Région Bretagne s'implique encore plus fortement sur les questions agricoles et alimentaires.** Sa priorité concerne l'accès de tous à une offre alimentaire locale de qualité. Elle fait décliner cette politique territorialement par un accès aux subventions conditionné au fait de s'inscrire dans ce programme régional. Les départements en accompagnent le volet social et les collectivités locales ont pour priorité l'approvisionnement local. Elles structurent des filières locales, de la production à la transformation en passant par la logistique. Elles accompagnent également l'installation des producteurs qui s'orientent sur le marché local en s'impliquant dans la gestion locale du foncier. En partenariat avec les Safer, elles constituent des réserves foncières destinées au maraîchage, aux circuits courts et à la protection des captages. La Région investit également dans les projets pré-compétitifs (R&D, formation...) qui préparent les transformations de l'écosystème agricole et agroalimentaire.

2. ...Qui rencontre la demande des consommateurs.

- Le local rassure

La poursuite de l'individualisation de la société explique que **le mouvement continu vers plus de segmentation s'est accentué**. Il est notamment portée par les acteurs privés qui s'adaptent plus vite et captent mieux ces attentes variées que les cahiers des charges publics. Le fort besoin de réassurance exprimé par les consommateurs se traduit en 2040 par une boulimie d'allégation - « sans » « avec » « allégé en » « enrichi en » - dans laquelle le « local », le « régional » le « d'ici » se sont faits une place de choix. Mais **le consommateur ne se contente plus de s'assurer de ce qu'il mange**, il souhaite de plus en plus, au travers d'une information tracée par des technologies robustes comme les *blockchains*, **s'assurer de l'impact qu'a son mode de consommation sur l'environnement** au sens large. Les industries de transformations sont donc confrontées au double défi de l'approvisionnement local et de la promesse tenue !

A côté des démarches de segmentations privées, **les SIQO continuent cependant de se développer notamment sous l'impulsion des politiques publiques**. Ils ont en effet évolué pour conserver une démarcation forte vis-à-vis de la production standard. La croissance du Bio ne se dément pas. A l'horizon 2040 elle dépasse les 20 % des achats des ménages.

- La distribution l'a bien compris

Les enseignes de GMS ont bien compris que le format hypermarché ne leur permettait plus de lutter d'une part contre le e-commerce en croissance exponentielle et d'autre part contre la lente érosion du pousse caddie hebdomadaire. En 2040 la génération hypermarché² a bientôt 90 ans et n'est plus le moteur de ce modèle. **La grande distribution l'a bien compris** en basculant depuis quelques années toutes ses forces dans ses réseaux de proximité et **en maillant le territoire de formats de commerce plus petits**.

De leur côté, tous les restaurants collectifs (dont la part de marché augmente régulièrement) sont **engagés dans un grand plan régional des PAT** depuis quelques années maintenant. C'est une condition d'octroi des soutiens de la Région aux collectivités. La restauration, qui a bénéficié d'un Plan de relance après la crise covid conditionné à la relocalisation de son approvisionnement, s'est fait une culture des partenariats locaux. Elle travaille désormais en conscience des besoins et contraintes des producteurs en vente directe.

² Les effets d'âge et de génération dans la consommation alimentaire
Patrick BABAYOU Jean-Luc VOLATIER
CREDOC 1997

3. Que devient la production...

- Des exploitations moyennes qui répondent aux attentes sociétales

En parallèle du marché de masse standardisé à la hausse, **des marchés territoriaux sécurisés par des politiques publiques volontaristes** ont donc permis à de nombreuses entreprises de valoriser leur savoir-faire mais également d'investir dans des productions autres qu'alimentaires. Ces exploitations, plutôt moyennes, ont vu des capitaux diversifiés venir faciliter leur transmission ou leur création. De nouveaux modèles entrepreneuriaux voient le jour. A côté des formes habituelles d'exploitation (GAEC, EARL, SCEA) ou de portage foncier (GFA...), **les collectivités n'hésitent plus à utiliser des formes comme les Société d'économie mixte (SEM), les Etablissements Publics Fonciers (EPF)** pour orienter la production selon leurs objectifs. **Les acteurs privés, profitant de la généralisation des Fonds Agricoles, sont de plus en plus nombreux à trouver dans l'agriculture une valeur refuge et sûre.** En effet, si la rentabilité du secteur reste faible, la stratégie de souveraineté alimentaire affichée par la France rassure les investisseurs. De plus le secteur est porteur d'image positive permettant d'abonder les démarches désormais généralisées de **Responsabilité Sociale des Entreprises**.

La contrepartie de cet investissement sociétal dans l'agriculture est une **orientation plus nette donnée par les apporteurs de capitaux** ; disparition des systèmes sur caillebotis (en phase avec la réduction des céréales à paille due à l'allongement des rotations par les légumineuses notamment), baisse nette de l'utilisation des phytos et augmentation de la production bio, développement du bois énergie ou de l'utilisation d'insectes en alimentation animale...

- Lente réduction de l'élevage en Bretagne

Mais le fait le plus notable aura été la baisse progressive de l'élevage qui a changé en partie le visage de l'agriculture bretonne. A la croisée des chemins de la réduction des exportations et d'un certain rejet de l'élevage de masse, **la Bretagne a connu un reflux de l'élevage standard concomitant à une diversification des productions.** Privée des technologies de pointe génétiques ou numériques qui ne sont pas acceptées par la société comme des outils pouvant servir en agriculture car jugés invasifs, quand ils ne sont pas estimés dangereux, le secteur a dû puiser dans d'autres ressources pour attirer une nouvelle population d'actifs. L'orientation vers des productions moins soumises à l'astreinte que les activités d'élevage a donc accompagné en douceur cette baisse des cheptels. Les surfaces agricoles libérées par l'élevage ont pour partie retrouvé un état sauvage (c'est le cas des zones humides notamment) ou été valorisées dans la production d'énergie et de biomatériaux. Si l'impact sur la production agricole a donc été maîtrisé, cette nouvelle donne a engendré **une réduction notable des industries agroalimentaires**, aussi bien pour les activités de 1^{ère} que de 2^{nde} transformation.

- Des hommes et des femmes qui font vivre une agriculture humainement riche

De son côté, **l'érosion de l'emploi agricole s'est arrêtée.** Les exploitations agricoles font désormais travailler des actifs nombreux, l'emploi de salariés n'étant plus vu comme une difficulté. En effet un regain d'attractivité des métiers de la production et du vivant a permis une arrivée de nouveaux actifs non issus du milieu agricole, un nombre croissant de Français souhaitant se reconnecter au présent, quitte à opérer des réorientations professionnelles, pour retrouver un rythme de vie moins intense. Les compétences des chefs d'exploitation ont évolué et sont beaucoup plus orientées vers la gestion de ressources humaines (il faut recruter, fidéliser...). Par ailleurs les compétences techniques se sont diversifiées pour aller vers des productions nouvelles ou de nouveaux savoir-faire commerciaux. Le niveau de formation à l'installation est en hausse, également du fait des non issus du milieu agricole (NIMA) et des reconversions. La formation continue est très développée.

Discussion : Besoin de transition

Contrairement aux présupposés sur un scénario « territorial », **ce scénario n'est pas celui d'une autarcie Bretonne**. Il est fondé sur des filières longues qui commercent par gradient en Bretagne, principalement, en France, naturellement, à l'étranger, à la marge.

A première vue un scénario qui met en avant une montée en gamme, un repli des exportations et un mauvais consentement à payer ne devrait pas être écrit par un économiste.

En effet, au-delà de la seule loi du marché, **ce scénario ne peut être crédible qu'avec un soutien important de la collectivité tout entière**. Les gains de compétitivité permis par une nouvelle coopération des filières ne suffiront pas à garantir une réduction des coûts suffisante à contrer les prix toujours plus bas des économies illibérales. La fermeture des frontières n'étant pas un scénario crédible à l'horizon 2040, il y a donc une impérieuse nécessité à envisager de puissants mécanismes d'adaptation économique (paiements pour service environnementaux, aide aux revenus, contractualisations...) au risque de voir le modèle exploser. Ce scénario coûte cher, il est **le scénario d'un engagement politique en faveur d'une réelle souveraineté alimentaire** ; sans cette condition il ne peut advenir.

Priorité à l'économie

Les filières font le pari de la technologie.

Tonalité

Alors que la situation économique française est très dégradée, **le pays décide de faire de son agriculture et de son agroalimentaire un levier de son redressement**. La France et plus particulièrement la Bretagne misent sur une recherche poussée de compétitivité, en s'appuyant pour cela sur les technologies. Cela permet non seulement de conforter la région sur ses marchés historiques, mais aussi d'en conquérir de nouveaux notamment vers les pays tiers. Le visage des exploitations agricoles et des industries agroalimentaires est métamorphosé mais **l'élevage reste la vocation dominante de la Bretagne**.

Déterminants

- **L'agriculture redevient une priorité économique**

Durant la décennie 2020, la France est plongée dans une grave crise économique, l'agriculture et l'agroalimentaire sont jugés au niveau national et plus encore en Bretagne comme un **secteur stratégique afin de retrouver de la croissance**. Ils sont aussi considérés comme un levier de puissance au niveau international. Ainsi, alors que l'agriculture cesse d'être une politique communautaire au niveau européen (fin de la PAC), **la France reprend en main sa politique agricole** avec pour objectif principal de faire de son agriculture un fer de lance de son économie. Elle mise pour cela sur **des aides favorisant sa compétitivité** : arrêt des aides aux revenus et transfert des enveloppes vers des aides aux investissements et des filets de sécurité renforcés, fiscalité allégée.

La région Bretagne et les collectivités accompagnent ce mouvement en investissant dans la pré-compétitivité : formation, recherche, infrastructure etc. Des aides à la modernisation des industries agroalimentaires sont aussi mises en place afin que l'ensemble de la filière gagne en efficience.

- **Le pari d'une agriculture hyper technologique**

Afin de gagner de la compétitivité, **l'agriculture bretonne mise beaucoup sur les technologies**. Toutes les avancées scientifiques qui permettent de réduire les coûts sont utilisées : la sélection végétale et animale se dote des technologies de pointe (Crispr-cas9, OGM etc.), outils d'aide à la décision. **L'automatisation se développe fortement** grâce à une baisse du coût des robots qui les rend plus compétitifs que la main d'œuvre pour les tâches simples.

Les évolutions législatives qui ont ou auraient pu aller contre cette recherche de compétitivité sont abandonnées ou amendées. Par exemple, les farines animales sont de nouveau autorisées, il y a plus de souplesse autour du bien-être animal, les biotechnologies permettent de faire baisser l'utilisation des produits phytosanitaires et d'optimiser l'utilisation des fertilisants.

Ce fort développement de la technologie concerne aussi les industries agroalimentaires, **les usines 4.0 sont la norme**.

- **Les marchés mondiaux sont porteurs**

Cette politique de recherche de compétitivité **permet à l'agriculture bretonne de conquérir plus facilement de nouveaux marchés**. Elle est ainsi moins chahutée sur le marché français, mais gagne aussi des parts de marché en Europe et surtout vers les pays tiers. Elle profite en cela d'un regain de la mondialisation qui a vu l'UE signer de nouveaux accords commerciaux, notamment vers des pays déficitaires en produits agricoles.

Le marché mondial est aussi porteur. La demande alimentaire est tirée par **une démographie robuste**. Et même si l'Occident connaît des difficultés économiques, d'autres grandes zones géographiques, notamment en Asie, se portent bien économiquement. La demande en produits issus de l'élevage continue donc de progresser dans ces régions entre 2020 et 2040. Les utilisations non alimentaires (biocarburants...) se développent aussi au niveau mondial participant ainsi à une demande dynamique des produits agricoles.

Le scénario

- **Des exploitations métamorphosées**

L'arrivée massive de la technologie dans les exploitations, et au-delà dans les industries agroalimentaires, modifie profondément leur visage.

Le besoin de main d'œuvre est moindre et les métiers sont très différents de ceux d'aujourd'hui. Moins de travail physique, plus de gestion de robots. Cette évolution est permise par une réduction du coût de ces technologies qui les rend moins chères que la main d'œuvre. Cette substitution du travail par le capital nécessite des investissements importants qui une fois amortis permettent de réduire les coûts. **Une part importante des capitaux des entreprises agricoles ne sont plus détenus par les exploitants eux-mêmes**, mais par des acteurs variés : investisseurs extérieurs, entreprises de l'aval qu'elles soient agroalimentaires ou grande distribution. Le modèle de l'intégration se développe ainsi fortement. Par conséquent, **le salariat devient très majoritaire**. L'ensemble de la filière agroalimentaire est organisé sur ce modèle d'optimisation, **les IAA continuent de se concentrer et de s'internationaliser** avec des centres de décision de plus en plus éloignés et l'influence des agriculteurs qui s'érode.

A côté de ces grosses entreprises agricoles très performantes, il subsiste malgré tout des exploitations familiales de taille modeste qui visent des marchés à plus forte valeur ajoutée. Mais leur nombre est limité.

- **Une agriculture bretonne toujours orientée vers l'élevage**

Dans un marché mondial concurrentiel, **la Bretagne s'appuie sur ses avantages comparatifs**. Ses conditions pédoclimatiques sont favorables à la production laitière qui continue de développer ses exportations vers les pays tiers et reste le fer de lance de l'agriculture régionale. Le remplacement partiel du travail par du capital technologique limite le différentiel qui existait entre la Bretagne et d'autres pays du monde concernant le coût de la main d'œuvre. **La Bretagne redevient donc très compétitive** dans d'autres productions telles que le porc ou même la volaille. En s'appuyant sur son historique, son savoir-faire et sa forte densité, ces productions perdurent. Une certaine diversification des productions type maraîchage ou petits ruminants s'observe mais reste minoritaire.

Concernant les productions non alimentaires, celles-ci se développent uniquement en fonction des opportunités de marchés. Lorsque le prix des énergies fossile est élevé, la fabrication de biocarburant et la méthanisation progressent et rentrent en concurrence avec la production alimentaire. La demande est dynamique en bois du fait d'une demande soutenue pour la construction et l'approvisionnement des chaufferies. La mise en valeur des zones en déprise bénéficie à la production de biocarburant de 2^e génération mais le biogaz leur reste préféré en Bretagne.

- **Des améliorations environnementales non pénalisantes pour la production**

Des politiques environnementales se poursuivent mais à la condition qu'elles n'entravent pas la production. Les innovations techniques et l'agroécologie permettent ainsi de réduire les intrants et d'améliorer la biodiversité. Cependant, les objectifs climatiques sont peu contraignants vis-à-vis de l'agriculture car ils pénaliseraient trop la production. L'agriculture essaie de s'adapter aux conséquences du changement climatique mais ne cherche pas l'atténuation. Certaines parties du territoire à enjeu environnemental sont cependant très protégées mais ces surfaces sont limitées.

- **Des consommateurs plus intéressés par le prix et le service que par la qualité**

Dans un contexte économique dégradé, **les consommateurs accentuent leur attention aux prix.** Plus de la moitié des dépenses alimentaires se font dans un cadre discount. La montée en gamme généralisée se fait sans hausse de prix. La segmentation des produits se fait plus sur le service que sur la matière première. La spécialisation des activités dans la société s'amplifiant, les consommateurs consacrent de moins en moins de temps à cuisiner et font donc de plus en plus appel aux plats préparés, livraisons de repas et repas hors domicile. La GMS s'adapte aux attentes des consommateurs et est toujours puissante.

Discussion

- Éléments favorisant la venue du scénario
 - Une baisse des prix des technologies
 - Un choix politique de favoriser la production
- Éléments pouvant empêcher la venue du scénario
 - Des politiques environnementales contraignantes
 - Des oppositions multiples à une agriculture productive

Une agriculture bretonne plus végétale. *L'élevage recule et offre une place croissante aux productions végétales.*

Tonalité

L'élevage, orientation historique de la Bretagne agricole, recule sous l'effet de plusieurs forces : les attentes de la société et des consommateurs en faveur de produits favorables à leur santé, les politiques publiques qui donnent priorité à la protection de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique, et enfin le manque de main d'œuvre dans les exploitations qui favorise les productions végétales. Les espaces jusqu'alors valorisés par l'élevage sont désormais consacrés aux productions végétales à destination humaine, ainsi qu'aux productions non alimentaires dont l'énergie.

Déterminants

- **Les besoins en protéines animales baissent**

La consommation mondiale de viande, en hausse depuis 20 ans dans les pays émergents essentiellement, atteint un palier voire commence à baisser. Le consommateur français, comme dans les pays développés globalement, est de plus en plus attentif à sa santé, sensibilisé aux enjeux du bien-être animal et conscient des impacts de l'élevage sur l'environnement. Les crises sanitaires ont réorienté les valeurs en jeu dans l'alimentation. Le critère prix passe au second plan, **la priorité du consommateur est désormais de trouver dans les produits qu'il achète l'assurance que sa santé et l'environnement en général sont protégés**. Il a donc réduit sa consommation de viande et se tourne vers une alimentation de plus en plus végétale. Le vieillissement de la population française renforce cette évolution, considérant que les classes d'âges les plus âgées consomment moins de viande que les plus jeunes. La viande change de statut, et devient un produit plus rare dans les assiettes, voire un produit de luxe au moins pour une partie de la population.

La Bretagne, qui historiquement a concentré une part importante de l'élevage à destination du marché national, s'adapte à la baisse de la demande intérieure en réduisant sa production de viande (bœuf, porc, volaille). **Les surfaces jusqu'alors valorisées par l'élevage sont orientées vers les productions végétales** : en partie toujours destinées à la fabrication d'aliment du bétail, mais également et de plus en plus à destination de l'alimentation humaine. Les légumineuses, alternatives aux protéines animales notamment, voient leurs surfaces fortement augmenter.

- **La main d'œuvre manque pour assurer les activités d'élevage**

L'élevage est par nature gourmand en main d'œuvre. La pyramide des âges des chefs d'exploitation a conduit à une vague massive de départs en retraite dans la décennie 2020-2030. Beaucoup d'exploitations de taille petite à moyenne n'ont pas été reprises, au mieux une partie de la production animale a été reprise par une exploitation voisine. **Les nouvelles générations d'agriculteurs qui s'installent ne sont plus prêtes à consacrer autant de temps à l'élevage** (temps souvent d'astreinte chaque jour tout au long de l'année, la traite des vaches par exemple). Les revenus tirés de cette

activité ne sont désormais plus assez incitatifs face aux contraintes qu'elle impose. Certes beaucoup de tâches sont désormais automatisées ou assurées par des robots (robots de traite, d'alimentation, de nettoyage des bâtiments...), mais la production animale voit globalement sa place se réduire dans le paysage breton.

Les grandes cultures sont désormais plus adaptées au pool de main d'œuvre disponible. Hormis des périodes de pointe pour les semis et les récoltes, les exploitations bretonnes sont équipées de machines à haut débit de chantier, guidées par GPS, qui offrent de bonnes conditions de travail aux actifs agricoles.

La baisse de la main d'œuvre disponible en agriculture est ainsi défavorable à l'élevage qui régresse, tandis que la production végétale se développe.

Scénario

1) *La consommation de viande recule, au profit des produits végétaux*

- Les échanges mondiaux ralentissent

Une part importante des échanges agricoles mondiaux consiste à faire voyager des productions végétales vers des pays dans lesquels l'activité d'élevage se développe en réponse aux besoins de sa population. Ainsi par exemple, plus des deux tiers des volumes mondiaux de soja transitent entre le continent américain et la Chine à destination des élevages de porcs et de volailles chinois. Or **en 2040, les besoins en protéines animales stagnent voire baissent dans le monde.** Les pays émergents ont connu un cycle de développement qui a vu leur consommation de viande augmenter (l'Afrique notamment), mais ce cycle touche à sa fin. Par ailleurs, dans les pays développés, le consommateur a réduit sa consommation de produits carnés pour des questions de santé et d'environnement. Les échanges mondiaux de produits animaux et végétaux ont donc globalement ralenti.

- Le végétal prend une place croissante dans le régime alimentaire

Plusieurs éléments concourent à éloigner progressivement la viande des menus des Bretons et des Français. L'idée que sa santé doit être préservée quel qu'en soit le prix a fait son chemin chez le consommateur. **Il est désormais prêt à payer des aliments plus sains, moins transformés.** Mais d'autres critères entrent en jeu, qui ne concernent plus uniquement le consommateur lui-même. Les conditions d'élevage, le bien-être animal, sujets régulièrement mis sur le devant de la scène dans les médias, touchent le consommateur qui se détourne des produits alimentaires issus de ces filières. **La technologie « Blockchain »³ largement répandue en 2040** permet de tracer précisément le mode de production et de transformation jusqu'à l'assiette de consommateur. Au-delà encore, le consommateur est attentif aux impacts de ce qu'il mange sur l'environnement. A ce titre, les produits d'origine animale (viande, lait) considérés comme grands consommateurs d'eau, d'énergie, et rejetant dans le milieu des polluants, ne remportent plus son adhésion.

On observe un apaisement des rythmes de vie dans la société. C'est **le retour à des rythmes de vie plus biologiquement compatibles et plus favorables à la santé.** Du côté du consommateur, ce temps retrouvé est entre autres consacré à la cuisine, ce qui lui permet de se familiariser avec des produits

³ *Blockchain ou chaîne de blocs : technologie de stockage et de transmission d'informations qui permet une traçabilité optimale.*

végétaux nouveaux : lentilles, quinoa ou autres légumineuses dont la richesse en protéines vient compenser la moindre consommation de viande. Du côté de la production, les agriculteurs changent leur rapport au temps : la charge de travail est réduite, répartie sur davantage d'actifs ou confiée à des robots, les temps d'astreinte moins nombreux, les week-ends et les vacances ne sont plus sacrifiés aux activités professionnelles. Le végétal autorise ces évolutions, le cycle d'une culture annuelle étant plus étalé sans astreinte journalière incontournable contrairement à une production animale.

- Produits végétaux attractifs : l'offre s'étoffe

La désaffection pour la viande et les produits laitiers pousse les acteurs historiques à se réinventer, tandis que la viande de synthèse fait son entrée dans le paysage, réussissant à convaincre une frange des consommateurs avec ses arguments en faveur de l'environnement, de la condition animale et un prix plus bas que la viande naturelle. Prenant le contre-pied de cet aliment de synthèse, **les industries agro-alimentaires développent une image basée sur le naturel dans laquelle l'agriculture biologique s'impose**. Les SIQO se recentrent fortement sur les appellations d'origine. D'autres démarches moins lisibles sont progressivement abandonnées car l'identité locale ou régionale devient le second pilier d'un ancrage à la tradition culinaire française. **Les légumineuses à alimentation humaine, devenues un des fleurons des productions bretonnes**, ont largement investi le champ des SIQO territorialisés. Tirillée entre la chute des prix de l'alimentation de synthèse et le positionnement « nature » de l'agriculture biologique, la production standard française a choisi le tournant végétal qui lui a permis de trouver un équilibre.

Au sein des filières, la transformation devient le maillon fort. Les acteurs de la transformation investissent dans les entreprises agricoles, les contrats volume-prix à courte durée sont généralisés afin de maximiser l'efficacité économique et l'acceptabilité des filières. L'intégration se développe. Le rapport de force dans les filières bascule progressivement en défaveur des agriculteurs. Ceux-ci délaissent les instances de décision des coopératives ou délèguent leur pouvoir. Les Organisations de Producteurs (OP) mobilisent peu. La notion d'interprofession n'est plus vraiment de mise compte-tenu du poids des groupes industriels dominants et des distributeurs. Globalement, le tissu des industries agroalimentaires en Bretagne se relâche avec le retrait de l'élevage, la première transformation des produits végétaux demandant moins de main d'œuvre. L'emploi dans l'agroalimentaire baisse.

2) Aux différents échelons, les politiques publiques donnent priorité au climat et à l'environnement

- Les politiques environnementales se renforcent

Si les programmes volontaires ou les réglementations contraignantes ne sont pas nouveaux en Bretagne, **les politiques environnementales demeurent en 2040 et renforcent l'obligation de résultats**, avec plus de souplesse sur les moyens pour y parvenir. Tous les compartiments du milieu sont concernés : l'eau, l'air, le sol...dans lesquels les autorités traquent la présence de nitrates, phosphore, produits phytosanitaires et médicaments notamment. A l'échelle bretonne, la région et les collectivités orientent leurs actions avec comme principal objectif et critère de décision la protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique. Les dispositifs de soutien sont structurés dans cette orientation avec des objectifs de résultats fixés régionalement. **La société civile a de plus en plus voix au chapitre pour définir les politiques qui s'imposent à l'agriculture de son territoire.**

- Les critères climatiques orientent l'agriculture bretonne

L'élevage breton a été le principal levier d'action pour lutter contre le changement climatique et a fortement décliné en 2040. La PAC, désormais fortement renationalisée, fixe des objectifs essentiellement dans le domaine environnemental et climatique. Les aides aux agriculteurs sont en baisse et de plus en plus conditionnées au respect de critères climatiques. Ce cadre européen est décliné localement dans les PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) qui visent à favoriser une agriculture plus « verte ». **La réduction de l'élevage, fort émetteur de GES, est un levier puissant pour ralentir le réchauffement climatique et en atténuer les effets de court terme sur l'agriculture bretonne** (épisodes climatiques extrêmes). La voie de l'extensification est choisie, la SAU est maintenue pour « diluer » les productions sur un espace plus large et ainsi en limiter les effets négatifs. Les productions végétales, notamment les légumineuses capables de fixer l'azote atmosphérique, ainsi que les couverts végétaux d'interculture qui stockent du carbone, occupent une part croissante de la SAU bretonne. Les politiques européenne, nationale et régionale combinées permettent une forte réduction des émissions de GES à l'échelle bretonne.

3) *Les exploitations agricoles s'adaptent*

- Des exploitations de grandes cultures s'installent dans le paysage breton

Baisse de la consommation de viande, obligation de résultats en matière d'environnement et de climat... Les exploitations agricoles bretonnes n'ont d'autre choix que de s'adapter à cette nouvelle donne... Si sa place s'est fortement amoindrie, l'élevage reste un socle de l'agriculture en Bretagne. La disparition d'un grand nombre d'élevages devenus inefficaces économiquement a permis de voir grandir les élevages restant. Ainsi se sont formées **de grandes exploitations d'élevage, basées sur le volume et la dilution des charges de structure**, fortement automatisées et à la pointe des technologies génétiques, dont la main d'œuvre est essentiellement salariée. **Cohabitent sur un même modèle des exploitations de grandes cultures** dont le nombre a fortement grimpé depuis 20 ans. Les outils d'aide à la décision, les systèmes de guidage automatisés, l'innovation variétale permettent de produire des protéines végétales avec une main d'œuvre limitée et qualifiée, en limitant les impacts sur l'environnement. Beaucoup d'interventions culturales sont déléguées à des entreprises spécialisées aux équipements de pointe. Un moindre encadrement du foncier permet à ces structures d'atteindre des tailles comparables aux régions françaises de grandes cultures (300-400 ha). A l'autre extrémité du spectre des modèles économiques, on trouve **un grand nombre d'entreprises de taille moyenne à petite, produisant des volumes bien moindres mais en recherche de valeur ajoutée et d'une adéquation entre revenu et temps de travail**. L'agriculture biologique est dominante dans ces exploitations de maraichage, ou multi productions animales et végétales.

Les modes de production, intrants et techniques utilisés, sont désormais **en accord avec les attentes sociétales**. L'autonomie a progressé en élevage comme en cultures grâce notamment aux légumineuses. La conception des bâtiments et les modes d'élevage privilégient le bien-être animal. Le bio occupe un tiers de la SAU. La consommation de produits phytosanitaires a fortement diminué.

Les structures de recherche et de conseil aux agriculteurs mutualisent leurs efforts pour accompagner les exploitations dans cette mutation. La recherche sur les productions végétales notamment s'intensifie pour trouver des variétés adaptées aux conditions locales et répondant aux attentes des consommateurs. Les compétences des chefs d'exploitation évoluent pour gérer des entreprises plus grandes, à haute intensité technologique, avec davantage de salariés.

- Les productions non alimentaires valorisent l'espace libéré par l'élevage

L'occupation de l'espace breton est fortement impactée par le déclin de l'élevage. Le cheptel bovin baisse, tandis que les élevages plus grands et automatisés maintiennent les animaux de plus en plus en bâtiment. La surface en prairies baisse. Une partie est mise en cultures mais une part non négligeable est difficile à valoriser : fonds de vallées, zones séchantes, parcellaire mal adapté. Soit ces zones s'enrichissent, soit elles sont valorisées pour la production d'énergie. Le bois notamment a le vent en poupe pour la construction et l'alimentation des chaufferies. La demande en bois local redynamise la filière ; la valeur carbone stocké prend de l'importance. Les zones de déprise sont utilisées pour produire des biocarburants de seconde génération. Les productions biosourcées sont encouragées pour renforcer l'économie circulaire des territoires et alimenter des usines de production locales.

La géographie bretonne évolue aussi. **Les disparités de peuplement et de dynamisme économique s'accroissent entre territoires.** Le centre Bretagne jusqu'alors maintenu par la présence d'élevage a de plus en plus de mal à entretenir son réseau routier et les équipements publics disparaissent. Les grands pôles urbains (Rennes, Brest, Vannes, Vitré) grossissent, les zones côtières gagnent en attrait touristique et s'enrichissent. L'accès à l'eau est donné en priorité vers ces activités économiques en défaveur de l'agriculture.

Discussion

La Bretagne ainsi décrite en 2040 ressemble-t-elle aux actuelles régions de grandes cultures françaises ? Quid du bocage ?

Quelle durabilité des systèmes sans/avec moins d'élevages ? (fertilité des sols avec moins de matière organique issue de l'élevage...)

La production végétale se fait en Bretagne mais la 1^{ère} transformation se fait ailleurs, les IAA bretonnes restent-elles spécialisées en produits animaux ?